

A l'attention des Délégués Communautaires Titulaires

Date : 25 juin 2025

Objet : Convocation du Conseil communautaire

Madame Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil communautaire, qui se déroulera le :

**Mercredi 2 juillet, à 20 h 30,
à la Salle des Fêtes de LAVAZAN.**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- I- Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025
- II- Communication des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses délégations
- III- Rapport n°1 : Personnel
 - 3.1- Modification de l'organigramme de la Communauté de communes
 - 3.2- Délibération portant création au tableau des effectifs de deux postes d'adjoint d'animation à temps non complet de 32 heures
 - 3.3- Délibération portant modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet
 - 3.4- Délibération portant modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet
 - 3.5- Délibération portant modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet
 - 3.6- Délibération de création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe suite aux avancements de grade 2025 pour la Communauté de communes du Bazadais
 - 3.7- Délibération de création d'un poste d'attaché territorial suite à la réussite au concours pour la Communauté de communes du Bazadais
- IV- Rapport n°2 : Finances
 - 4.1- Etat des lieux sur l'avancement des démarches relatives à la situation de la SEMop Société Bazadaise d'Abattage

- 4.2- Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens affectables à la gestion déléguée de la compétence tourisme de la Communauté de Communes du Bazadais vers l'OTELI
- 4.3- Décision modificative n°2/2025 – budget principal
- 4.4- Impayés de la SARL le Bon Appétit – protocole transactionnel
- 4.5-Admissions en non-valeurs et effacement de dettes – Budget principal
- 4.6- Vente de biens hors d'usage
- V- Rapport n°3 : Convention de partenariat « Carte Jeune en Bazadais » avec els commerces du territoire communautaire

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, je vous remercie de convier le suppléant de votre commune (à l'exception des communes de Bazas, Bernos-Beaulac, Captieux, Cudos et Grignols).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
Nicole COUSTET

